

A P P P L B K

Bulletin d'information de l'APPPLBK (Association des Pêcheurs
Plaisanciers de Port-Lazo, Boulgueff et Kérazic)

Edition n°18 - Juin 2015

*Océan. Masse d'eau occupant à peu près
les deux tiers d'un monde destiné à
l'homme - lequel est dépourvu de
branchies. Ambroise Bierce*



E D I T O

Printemps 2015, saison d'attente de promesses ou de craintes... Après la " marée du siècle " qui a permis aux plus chanceux d'entre nous de pêcher des coins habituellement inaccessibles, il faut se rendre à l'évidence, nous avons encore du travail pour éduquer les pêcheurs de loisir. Mais méritent-ils d'être appelés ainsi? Les pilleurs de grève qui ont remonté sur les cales des seaux de coquilles de la taille des pétoncles, de praires grosses comme des pièces de 2 euros qui n'auront jamais l'occasion de se reproduire, les retourneurs de cailloux dont le passage blanc sera encore suivi à l'œil durant plusieurs saisons et qui se vantent d'en avoir fait 50 dont quelques beaux (sans doute ceux qui font la taille)... j'étais en colère ce soir de printemps, en colère au point de ne plus avoir envie d'aller courir les grèves avec mes petits enfants et de ne plus pouvoir leur montrer ce que nous devrions être fiers de leur laisser.

N'oubliez pas l'Assemblée Générale le
17 juillet (voir page 9)

Comment alors aller plaider la cause de la pêche de loisir dans des instances officielles ? Comment s'élever contre la mise en place de règles drastiques qui ne seront appliquées que par les mêmes, les respectueux, les amoureux de la mer et des hommes ? Comment ne pas en venir à espérer des contrôles plus fréquents, intelligents et efficaces ? Allez la pédagogie c'est répéter, répéter et répéter. Nous continuerons donc... à expliquer pendant les ateliers hivernaux, les sorties estivales, les forums, les campagnes d'affichages, et au quotidien au fil de l'eau,... incorrigibles optimistes.

Pour le reste les textes de sécurité se simplifient, les règles de pêche se durcissent, les mouillages progressent et s'améliorent, et l'association reste vigilante au développement des installations des autres utilisateurs de la grève ; nous allons développer tout ça ci-après... en vous souhaitant une belle saison avec de belles sorties des prises de taille et en quantités correctes et surtout beaucoup de plaisir sur l'eau.

Bon vent, mer belle pour vous tous.

Le président, Jean Quinquis

Règles de sécurité

La D240 évolue. C'est surtout l'esprit qui continue à changer. La liste du matériel obligatoire continue à diminuer (surtout en basique ou en côtier) mais la responsabilité du chef de bord est mise en avant. C'est à lui qu'il appartient d'embarquer le matériel de sécurité qu'il juge nécessaire, en plus du matériel obligatoire.

Cas particulier des annexes : les annexes, embarcations utilisées à des fins de servitude à partir d'un navire porteur, ne peuvent s'éloigner à plus de 300 mètres d'un abri. Le navire porteur est considéré comme un abri. **Néanmoins, à plus de 300 mètres de la côte, il faut embarquer un moyen de repérage lumineux ainsi qu'un équipement individuel de flottabilité par personne.** Donc à marée haute à Port Lazo plus de la moitié des mouillages sont concernés !!!

(Dans tous les cas on embarque sur son annexe avec son gilet, règle non écrite mais encore plus impérative en cas d'enfants à bord. C'est un habitude à prendre ou à donner et qui sauve des vies chaque année !)

Boule noire : Le RIPAM (Règlement international pour prévenir les abordages en

mer) prévoit l'obligation de présenter une boule noire par le bateau au mouillage en dehors des ports ou mouillages organisés. Il n'est pas fait mention de restriction liée à la taille du bateau. La responsabilité d'un plaisancier pêchant au mouillage a été engagée suite à une collision en mer. Donc si vous mouillez présentez une boule noire (deux disques imbriqués, une boule ou un ballon de plage peint en noir). Pour les embarcations sans mat, la gaffe dans un support de canne convient comme support.

L'écho des mouillages



Kérazic : Nous sommes intervenus à la demande des utilisateurs pour obtenir l'enlèvement d'un bateau coulé qui présentait une gêne certaine à la navigation. Il est regrettable de devoir une fois de plus procéder au remplacement de notre panneau d'affichage, est-ce du vandalisme gratuit ou de la vengeance idiote?

Boulgueff : Le positionnement des annexes sur le support en haut du talus, s'il augmente les manutentions, a évité la destruction hivernale traditionnelle de quelques annexes. Il faudra cependant voir en pleine saison si le nombre de places est suffisant, en particulier si tous les mouillages étaient attribués.

Port Lazo : Les travaux d'amélioration de la cale se poursuivent avec la pose de quelques défenses supplémentaires verticales en partie basse et le renouvellement des barres d'amarrage en inox. Reste à remplacer la glissière de mise à l'eau des annexes qui est commandée mais non encore réalisée ...

Remorque de mise à l'eau : Les membres de l'association disposent d'une remorque de mise à l'eau bien utile pour approvisionner à bord du matériel, remonter une annexe avariée, débarquer un casier.... Il suffit de connaître le code du cadenas et bien sûr de la remettre en place à la fin de l'opération, c'est votre matériel prenez en soin. (le code est disponible auprès d'un membre du bureau, les anciens détenteurs d'une clef peuvent obtenir la restitution de leur caution auprès de la trésorière Nicole)

Roscovites d'un jour ou recette pour passer une bonne journée

1) Prévoir un transport en car par un voyageur afin d'éviter la fatigue de la route et instaurer un regroupement convivial pendant que les kilomètres défilent. Au besoin, on peut pimenter le trajet avec des anomalies moteur qui nécessitent des arrêts et ce, dans un but de lutter contre l'endormissement ou le tarissement des conversations...

2) Organiser une balade dans Roscoff et ses ports pour découvrir le patrimoine culturel, économique et historique avec un guide conférencier. Entre histoires de contrebandiers, vendeurs d'oignons et admiration des belles demeures et église, il est demandé aux participants d'avoir un peu d'imagination pour reconstituer le discours du guide dont le vent a emporté certains mots.

3) Réserver une pause casse-croûte dans un restaurant local au risque d'avoir un accueil chaleureux doublé d'un service efficace. Et en plus, la cuisine est très bonne!

4) Prévoir une journée dans une ville bretonne : c'est s'exposer aux conditions météorologiques locales qui perturbent la sortie en baie de Morlaix en la transformant en traversée pour l'île de Batz. Ce fût l'occasion pour certains de découvrir les paysages sauvages, pour d'autres de visiter le jardin de G. Delaselle ou bien simplement de farnienter à la terrasse d'un café.

En bref, quand on organise une excursion thématique, il faut tout prévoir consciencieusement afin de se laisser surprendre par les aléas. Le tout fera que nous aurons passé une bonne journée (et à condition de ne pas tenir à son brushing !).

AVANT PROJET RECIFS ARTIFICIELS: l'avancement

Depuis le lancement de cet avant projet, le groupe de travail a rencontré un grand nombre de personnes concernées et divers titres : des élus des municipalités et du Conseil Régional de Bretagne, des responsables des pêcheurs professionnels, l'Ifremer, Natura 2000 et des bureaux d'études spécialisés dans les travaux de la mer.

L'accueil a toujours été favorable, et nous avons recueilli une grande richesse d'informations et de conseils.

En parallèle, nous étudions les documents publiés par des organismes qui ont une grande expérience dans l'immersion de récifs artificiels.

Un descriptif du projet est en cours de réalisation et sera soumis à la DDTM en préparation d'une demande future de concession du domaine maritime.

Les nombreuses exigences pour l'immersion de récifs artificiels sont maintenant clarifiées, et confirment que le processus administratif sera long et le financement de l'opération restera à résoudre.

Une plaquette décrivant l'avant projet est maintenant disponible.

Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur le sujet, nous recommandons la consultation du site internet du Cepralmar: www.cepralmar.org

Atelier sécurité

Le samedi 25 avril une quarantaine de passionnés étaient réunis autour des animateurs de la SNSM et de l'APP pour causer sécurité en mer, après le rappel des chiffres d'intervention du CROSS en Bretagne :

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) de Corsen a coordonné ou suivi 1 021 opérations en 2014 entre le mont Saint-Michel et la pointe de Penmarc'h, La majorité des opérations (547) a été menée pendant la saison estivale. Au total, 671 opérations ont été conduites au profit des navires de plaisance ou des pratiquants de loisirs nautiques, soit près de 76 % de l'ensemble. « Près des deux tiers des opérations conduites au profit des navires de plaisance le sont pour des problèmes techniques qui résultent la plupart du temps d'un défaut d'entretien et d'un degré de préparation insuffisant ». Chiffre tragique mais constant : 17 personnes ont disparu ou sont décédées lors d'activités maritimes l'année dernière. Aucun marin professionnel n'est à déplorer dans ce bilan.

Ont été ensuite abordés la modification de la D240 l'utilisation des équipements individuels de flottabilité, les moyens de repérage lumineux, la VHF et son utilisation, et les moyens de remorquage désormais obligatoires.

Une prochaine séance sera consacrée à la météo...

MECANIQUE NAVALE

LE HEGARAT
Didier

Tél: 02 96 55 14 82

Ateliers hivernaux

Comme chaque année nos ateliers hivernaux ont connu un franc succès :

Navigation le 31 janvier, chacun a pu revoir les règles de barre et de route, les priorités, les balisages.

Navigation le 28 janvier pour se situer sur la carte, calculer une distance, un temps de parcours...

Techniques de pêche le 28 mars pour revoir la réglementation et échanger sur les différents montages utilisés par les participants pour pêcher à la traine, à la dérive ou avec une bigouden.

Nos ateliers reprendront fin octobre. N'hésitez pas à nous demander de traiter les sujets qui vous passionnent ou vous questionnent.



Vide-bateau



Pour la 3^{ème} année consécutive, ce lundi 6 avril, lundi de Pâques, notre vide-bateau s'est déroulé par une belle journée. Les bénévoles sur place dès 7h30 ont accueilli les exposants, plus nombreux d'année en année. Les acheteurs n'ont pas tardé à remplir le parking et à vider les stands... Chacun a

pu trouver l'objet indispensable pour cette année de navigation à venir. Le choix était vaste, allant du matériel de pêche au matériel de plongée, vêtements marins, accastillage, déco marine, tout était réuni pour le bonheur du pêcheur-plaisancier. Les galettes-saucisse bien chaudes et la boisson fraîche ont régalié les visiteurs sous le soleil bienvenu. Mais, tout succès a son revers, et beaucoup d'exposants, ayant tout vendu, ont plié leurs stands après le repas ! Et ce, à la grande déception des promeneurs de l'après-midi.

Rendez-vous est donné pour l'an prochain, le 28 Mars, lundi de Pâques.

Programme des activités de l'année

- ▀ 4 et 5 Juillet : Sortie à Binic
 - ▀ 17 Juillet: Assemblée Générale (Salle des fêtes, 18h)
 - ▀ 26 Juillet : Fête de la Mer
 - ▀ 1 Août : Sortie Bréhec (+ Run David le soir)
 - ▀ 14, 15 et 16 Août : Participation aux Chants de Marins de Paimpol
 - ▀ 30 Août : Sortie Pêche à pied (+ Run David le soir)
 - ▀ 26 Septembre : Sortie Bréhat (+ Run David le soir)
 - ▀ 31 Octobre : Atelier hivernage des bateaux(Salle Run David, 14h)
 - ▀ 28 Novembre : Atelier météo (Salle Run David, 14h)
- D'autres activités pourront être proposées de manière inopinée.**

Convocation à l'Assemblée Générale

Les membres de l'amicale sont invités à participer à l'assemblée générale le 17 juillet à 18h à la salle des Fêtes de Plouézec

Ordre du jour:

- ==> Rapport moral et rapport financier
- ==> Renouvellement du tiers sortant
- ==> Cotisation 2016
- ==> Programme des activités 2015-2016
- ==> Questions diverses

Comme tous les ans, nous terminerons cette réunion en partageant le verre de l'amitié. Cette annonce vaut convocation. Les documents préparatoires seront accessibles sur le site internet.

Conformément aux statuts seuls les membres actifs à jour de leur cotisation peuvent voter. En cas d'impossibilité ils peuvent donner pouvoir à un autre membre actif en transmettant le pouvoir ci-dessous par courrier ou par courriel au président et à la personne à qui ils donnent mandat

Le Président, J. Quinquis

Je soussigné donne pouvoir à
membre de l'APPPLBK pour me représenter et voter en mes lieux et
place lors de l'Assemblée Générale de l'amicale le 17 juillet 2015.
Signature ou N° de téléphone pour contrôle éventuel



Fête de la Mer 2015
Le dimanche 26 juillet

Animation musicale : Duo de
Sonneurs, Madeleine, chanteuse
de rue, Ty Cordia.

Dès 12h : Repas pour 8 €
Apéritif offert, Hors d'oeuvre, Plat chaud, Fromage-
Dessert (menu enfant pour 5 €)

A partir de 14h : Animations en mer et sur la
grève:

Démonstrations de parapentes et de chiens de
sauvetage. Sorties en mer, initiation kayak, pêche à
la ligne, locomotive de la mer, vedette SNSM.
Nombreux jeux pour enfants dont Le Total
Bernikout.

Sur la cale:

Petite restauration, buvette, pâtisseries. Tombola,
loterie homard, panier de la mer, noeuds marins.
Chamboule tout, concours de palets et autres jeux...

Vente de billets de tombola tout au long de la
journée (tirage en fin de journée)

Le programme à jour et complet sera sur le site à
la mi juin

